

2.2. Fiches Espèces

Les fiches espèces correspondent à une description locale des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site.

De la même façon que pour les habitats, le saumon et le desman des Pyrénées, mentionnés sur le FSD, ont été retrouvés sur le site, mais des espèces supplémentaires ont été recensées par rapport au bordereau initial du FSD. Les espèces présentes sur le site sont présentées dans le tableau suivant :

Code	Nom commun	Nom scientifique
1106	Saumon atlantique	Salmo salar
1163	Chabot	Cottus gobio
1096	Lamproie de Planer	Lampreta planeri
1092	Ecrevisse à pattes blanches	Austropotamiobus pallipes
1301	Desman des Pyrénées	Galemys pyrenaicus
1355	Loutre	Lutra lutra
1308	Barbastelle	Barbastella barbastellus
1323	Vespertillon de Bechstein	Myotis bechsteini
1083	Lucane cerf-volant	Lucanus cervus
1088	Grand Capricorne	Cerambyx cerdo

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : annexes II et V

Espèce prioritaire directive Non

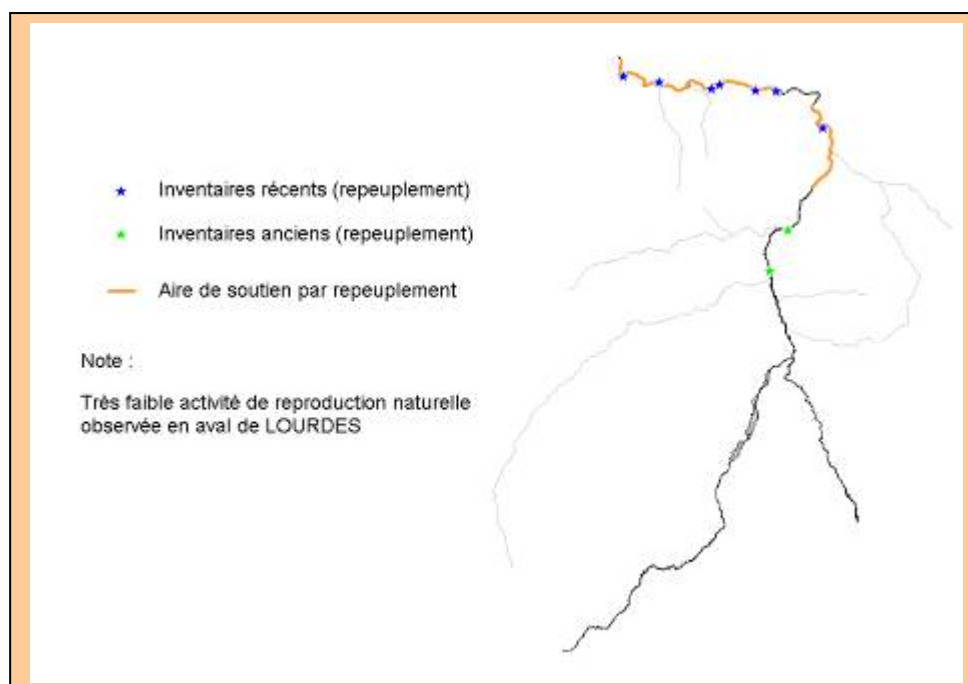
Habitat :

Protection nationale : Arrêté du 08 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national

Livres rouges : IUCN (LC en 1996 – à actualiser)
France (VU)

Tendances des populations : En diminution, mais stable sur le bassin de l'Adour et en progression sur le Gave de Pau

Conventions internationales : Convention de Berne : Annexe III
Convention OSPAR : Annexe V



2/2	<h2 style="margin: 0;">Saumon atlantique</h2> <p style="margin: 0;"><i>Salmo salar</i> L., 1758</p>	1106
-----	---	------

GENERALITES

Description de l'espèce

Le corps est fusiforme, recouvert de petites écailles, la tête est relativement petite avec une bouche fendue jusqu'à l'aplomb postérieur de l'œil et le pédoncule caudal est étroit.

La longueur maximale est de 1.5 m pour un poids de 35 kg.

La coloration de la robe est d'aspect métallique et varie selon le stade de développement lors de la migration en rivière, avec un dos bleu plus ou moins grisé, des flancs argentés et un ventre blanc. Des cellules mélanophores forment des taches arrondies sur la tête, les opercules et la nageoire dorsale.

Les jeunes saumons qui vivent en rivière sont appelés tacons ou tocans (appellation dans le Sud-ouest). Leur robe est caractérisée par de grandes taches sombres ressemblant à des empreintes de doigts et quelques taches rouges de forme irrégulière sur les flancs. Les individus d'une même classe d'âge n'ont pas tous la même vitesse de croissance. Deux classes de taille se distinguent généralement à la fin de l'été et seuls les plus grands partiront en mer au printemps suivant. Les plus petits resteront une année, voire deux années de plus en rivière. Préalablement au départ printanier vers la mer, les jeunes saumons subissent une transformation physiologique d'adaptation aux conditions de vie marine: la « smoltificatic ». Ils prennent une livrée argentée, brillante : ce sont les « smolts » dont la silhouette s'allonge. Il s'agit d'une migration catadrome.

En période de frai, les mâles sont qualifiés de « bécards » du fait de l'allongement de leur mâchoire inférieure. Elle forme un crochet particulièrement accentué qui remonte vers la mâchoire supérieure. En plus de cette différenciation sexuelle, leur couleur devient caractéristique, souvent rougeâtre et la peau s'épaissit.

La grande majorité des géniteurs meurent après la période de frai, victimes d'un vieillissement accéléré. Ceux qui parviennent toutefois à retourner en mer perdent leurs caractères sexuels secondaires ; leur robe est graduellement remplacée par une livrée argentée et chez les mâles, le crochet disparaît.

Ecologie générale de l'espèce

Pendant sa phase juvénile, en eau douce, le saumon est un animal territorial. Il devient grégaire lors de la phase de smoltification et les individus se regroupent alors en bancs pour migrer vers la mer. Comme tous les salmonidés, le saumon a besoin d'une eau fraîche et bien oxygénée. Lors de la reproduction, les œufs enfouis dans le substrat des rivières pendant la phase d'incubation sont sensibles à la qualité et aux conditions de circulation de l'eau interstitielle, nécessaires à l'apport en oxygène et à l'évacuation des déchets métaboliques. Les zones de frayères sont constituées de plages de galets ou de graviers dans des zones d'alternance de pool et de radier.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : août 2008

Date d'observation la plus ancienne connue :

Observateur(s) : FDAAPPMA 65, MIGRADOUD, ONEMA

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : en cours de restauration

Abondance sur le site natura 2000 : reproduction naturelle faible, soutien par alevinages

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : vital pour restauration sur le bassin du Gave de Pau

Tendance d'évolution des populations : en augmentation (soutien par alevinage)

Synthèse globale sur l'état de conservation : état de conservation dégradé

Conditions de circulation insuffisantes pour permettre à l'espèce de rétablir un cycle naturel autonome. Espèce présente sur l'ensemble du linéaire en aval du barrage d'Agos-Vidalos (repeuplement). Les rares représentants nés naturellement dans la rivière restent cantonnés en aval de Lourdes. Du fait d'un soutien très important par alevinage de juvéniles, l'état de la population à ce stade de développement est artificiellement bon.

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

- juvéniles préférentiellement sur faciès « radiers » et « rapides », moins nombreux sur « plats »
- géniteurs partout en transit, sur « pools » et « profonds » en zones refuge

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

2.2.1.1.1. Aménagement des cours d'eau

Seuils et barrages sont une entrave à la libre circulation des poissons. Tous les obstacles situés dans la zone cartographiée sont à usage hydroélectrique. Ils nécessitent un double aménagement pour les géniteurs en migration vers l'amont et pour les smolts en dévalaison vers la mer.

Quatre obstacles (Saint-Pé-de-Bigorre (2), Lourdes et Agos-Vidalos) sur les dix situés dans la zone de potentialités Saumon, disposent de dispositifs de montaison insuffisamment efficaces. Le franchissement des géniteurs et les retards induits doivent être améliorés pour garantir des conditions de reproduction optimales.

Les conditions de dévalaison des smolts sont plus préoccupantes, six obstacles présentant des aménagements peu fonctionnels à ce niveau. Des aménagements récents ont amélioré les conditions de dévalaison sur les quatre autres ouvrages.

Les obstacles à la migration constituent à ce jour le principal facteur limitant la colonisation naturelle du Saumon sur la zone cartographiée, en particulier sur la partie aval du Gave de Pau, dans les Pyrénées atlantiques.

2.2.1.1.2. Dégradation du milieu aquatique

Ce paramètre influence particulièrement le succès de la reproduction naturelle. Le risque le plus important est lié à la problématique du colmatage des frayères, qui peut dans des conditions extrêmes interdire toute survie des œufs sous graviers.

Le colmatage des frayères peut-être lié à des apports de matières fines en suspension du fait d'une érosion des sols accrue, phénomène pouvant être accentué lors des opérations d'évacuation des sédiments piégés dans les retenues de barrages.

L'eutrophisation des cours d'eau, lié à des apports importants en matières phosphorées (rejets agricoles ou domestiques) et caractérisée par un développement excessif du biofilm bactérien, peut aussi perturber les échanges gazeux dans le substrat d'incubation des œufs et pénaliser leurs chances de survie.

2.2.1.1.3. Perturbations hydromorphologiques

L'impact hydromorphologique est fort sur l'ensemble du linéaire du Gave de Pau, et sur la moitié aval du Gave de Cauterets (usages hydroélectriques), bien que les impacts les plus importants en terme de variation de débits se situent en amont d'Argelès. L'altération des débits génère d'importantes modifications au niveau des habitats et de leur dynamique. La productivité piscicole

du milieu peut être divisée d'un facteur 2 à 4 selon l'ampleur de la perturbation des régimes naturels. Le risque est important sur les tronçons de cours d'eau soumis à un débit réservé.

Objectifs conservatoires sur le site

Amélioration de la libre circulation au niveau des aménagements hydroélectriques, à la fois pour la montée des adultes vers les zones de reproduction, mais surtout pour la dévalaison des smolts vers la mer.

Poursuite du programme de soutien des effectifs de saumons par repeuplement jusqu'au rétablissement d'un cycle de fonctionnement naturel, après rétablissement complet de la libre circulation des poissons.

Prise en compte des enjeux environnementaux avant intervention pour travaux dans le lit des cours d'eau : impacts sur la migration des poissons, leur reproduction, leurs abris et leurs zones de nourrissage.

Prévention du phénomène d'eutrophisation du milieu aquatique : amélioration du rendement de l'assainissement et sensibilisation aux pratiques agri-environnementales des exploitants agricoles concernés.

Limiter l'impact des perturbations hydrodynamiques liées à l'hydroélectricité : respect d'un débit réservé suffisant sur les tronçons court-circuités, limitation des éclusées en période sensible (reproduction), maintien du transport solide, traitement adapté des matières fines accumulées dans les retenues pour éviter le colmatage du substrat.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	-étudier et restaurer la dynamique fluviale, gestion des débits -améliorer la continuité écologique des Gaves, entretenir les dispositifs de franchissements des centrales hydroélectriques -restaurer les habitats et populations de saumon, restaurer les annexes hydrauliques de saillots -gestion des décharges -suivre et améliorer la qualité de l'eau -limiter les espèces animales envahissantes
Fiche(s) Action :	-GH01, GH02, GH06 -GH03, GH04 -GH05, SA09, GH08 -GH13 -SA03, SA04, SA05 -SA07
Acteurs concernés :	SMDRA, collectivités, propriétaires, MIGRADOUR, fédération de pêche, propriétaires d'ouvrages

Sources documentaires

BARAN P. et LEROYER-GRGAVET F., 2007. Le débit, élément clé de la vie des cours d'eau. Plaquette ONEMA

Inventaires piscicoles par pêche électrique : Fédération de Pêche des Hautes-Pyrénées, MIGRADOUR et ONEMA.

KEITH P. & ALLARDI J. (coord.), 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. *Patrimoines naturels*, 47 : 387 p.

KEITH P., ALLARDI J. & MOUTOU B. 1992. Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France. Coll. Patrimoines Naturels, vol. 10. S.F.F. – M.N.H.N., CSP, CEMAGREF, Min. Env., Paris, 111 p.

MALAVOI J.R., 1989. Typologie des faciès d'écoulement ou unités morphodynamiques des cours d'eau à haute énergie. *Bull. Fr. Pêche Piscic.* **315** : 189-210.

MIGRADOUR, 2007. Suivi de la station de contrôle des migrations de poissons d'Artix - Pardies. *Rapport MIGRADOUR*. 46p.

MIGRADOUR, 2008. Alevinages saumons – Gaves de Pau et d'Oloron. *Rapport MIGRADOUR*. 12p.

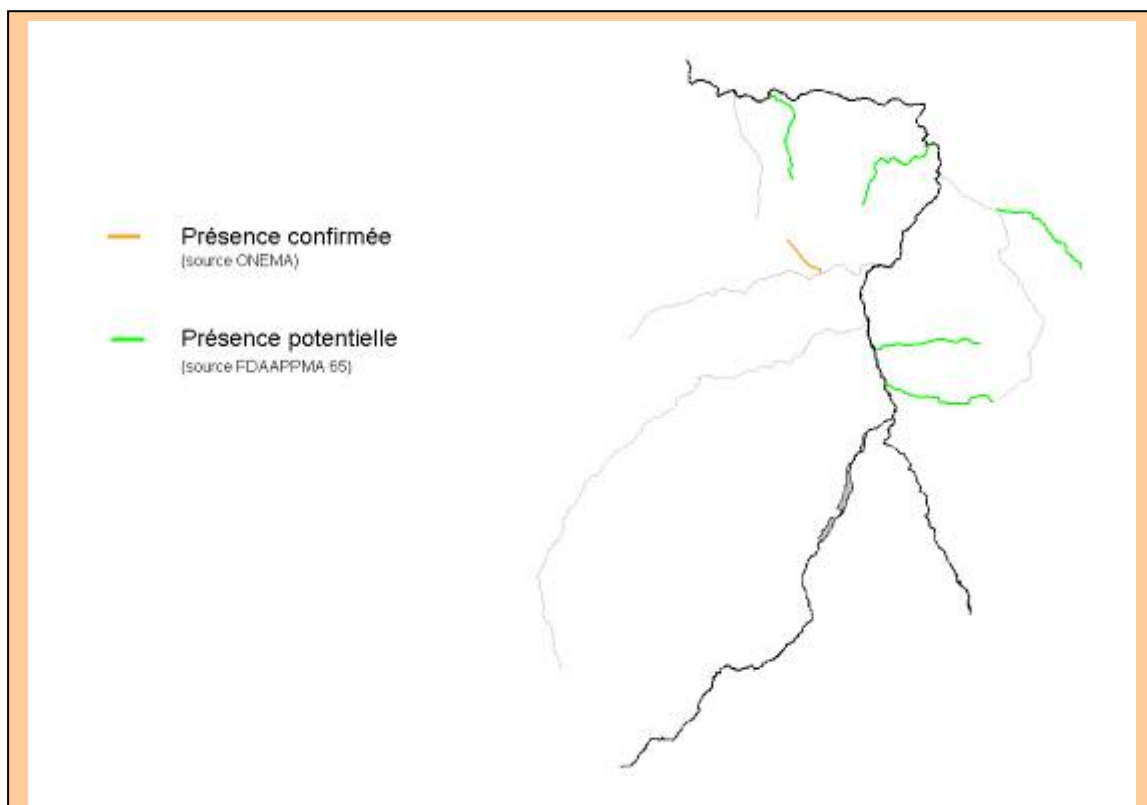
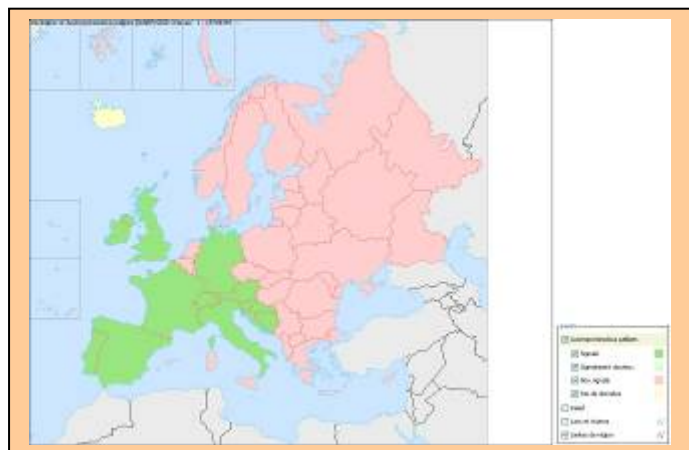
MNHN, Cahiers d'Habitats Natura 2000 - Tome 7 : Espèces Animales. *Muséum national d'Histoire naturelle* [Ed]. 2003-2006.

PERONY BETEROUS M., 1993. Potentialités de restauration du Saumon atlantique sur le bassin du Gave de Pau – Département des Hautes-Pyrénées. *Rapport Fédération des Hautes-Pyrénées pour la pêche et la protection du milieu aquatique*.

Plan de gestion 2008-2012 des poissons migrateurs – Adour et cours d'eau côtiers. *Comité de gestion des poissons migrateurs*.

RICHARD, A. Gestion piscicole. Interventions sur les populations de poissons. Repeuplement des cours d'eau salmonicoles. Coll. Mise au point. *Conseil Supérieur de la Pêche*.

World Conservation Monitoring Centre 1996. *Salmo salar*. In: IUCN 2008. 2008 IUCN Red List of Threatened Species. <www.iucnredlist.org>.

Statuts de protections et de menaces**Annexe(s) directive Habitats :** annexes II et V**Espèce prioritaire directive :** Non**Habitat :****Protection nationale :** Arrêté du 21 juillet 1983, modifié par l'arrêté du 18 janvier 2000, relatif à la protection des écrevisses autochtones**Livres rouges :** IUCN (VU)
France (VU)**Tendances des populations :****Conventions internationales :** Convention de Berne annexe III

2/2	<h2 style="margin: 0;">Écrevisse à pattes blanches</h2> <p style="margin: 0;"><i>Austropotamobius pallipes</i> Lereboullet, 1858</p>	1092
-----	--	------

GENERALITES

Description de l'espèce

Son aspect général rappelle celui d'un petit homard. Le corps est segmenté et porte une paire d'appendices par segment. La tête (céphalon) et le thorax (péréion) sont soudés (au niveau du sillon cervical) et constituent le céphalothorax.

La tête (6 segments) porte sur les trois premiers segments une paire d'yeux pédonculés, une paire d'antennules et une paire d'antennes. Les trois autres portent respectivement mandibules, maxillules et maxilles.

Le thorax (8 segments) porte trois paires de « pattes mâchoires » et cinq paires de « pattes marcheuses » d'où son appartenance à l'ordre des décapodes.

Les cinq paires de pattes thoraciques (« pattes marcheuses »), également appelées péréiopodes sont pour les trois premières paires terminées chacune par une pince (dont la première est très fortement développée), les deux autres paires par une griffe.

L'abdomen (6 segments mobiles) appelé pléon porte des appendices biramés appelés pléopodes. Chez la femelle, les pléopodes fixés sur les segments II à V ont pour fonction le support des oeufs pendant l'incubation. Chez le mâle, les pléopodes fixés sur les segments I et II sont transformés en baguettes copulatoires ; sur les segments III à V, ils sont identiques à ceux des femelles. La dernière paire de pléopodes (segment VI) est transformée en palette natatoire formant avec le bout du dernier segment (telson) la queue (identique pour les deux sexes). Le dimorphisme sexuel (pléopodes I et II des mâles) s'accroît avec l'âge, avec l'élargissement de l'abdomen des femelles et le développement des grandes pinces chez les mâles.

Le corps est généralement long de 80-90 mm et peut atteindre 120 mm pour un poids de 90 g.

La coloration n'est pas un critère stable de détermination. Généralement vert bronze à brun sombre, elle peut être dans certains cas rares bleutée ou de teinte orangée ; la face ventrale est pâle, notamment au niveau des pinces (d'où son nom d'Écrevisse à « pattes blanches »).

Ecologie générale de l'espèce

L'Écrevisse à pattes blanches présente des exigences écologiques très fortes et multiples.

Austropotamobius pallipes est une espèce aquatique des eaux douces généralement pérennes. On la trouve dans des cours d'eau au régime hydraulique varié, et même dans des plans d'eau. Elle colonise indifféremment des biotopes en contexte forestier ou prairial. Elle affectionne plutôt les eaux fraîches bien renouvelées.

Les exigences de l'espèce sont élevées pour ce qui concerne la qualité physico-chimique des eaux. Son optimum correspond aux « eaux à truites ». Elle a en effet besoin d'une eau claire, peu profonde, d'une excellente qualité, très bien oxygénée (de préférence saturée en oxygène, une concentration de 5 mg/l d'O₂ semble être le minimum vital pour l'espèce), neutre à alcaline (un pH compris entre 6,8 et 8,2 est considéré comme idéal). La concentration en calcium (élément indispensable pour la formation de la carapace lors de chaque mue) sera de préférence supérieure à 5 mg/l. *Austropotamobius pallipes* est une espèce sténotherme, c'est-à-dire qu'elle a besoin d'une température de l'eau relativement constante pour sa croissance (15-18°C), qui ne doit dépasser qu'exceptionnellement 21°C en été (surtout pour la sous-espèce *A. p. pallipes*).

Elle apprécie les milieux riches en abris variés la protégeant du courant ou des prédateurs (fonds caillouteux, graveleux ou pourvus de blocs sous lesquels elle se dissimule au cours de la journée, sous berges avec racines, chevelu racinaire et cavités, herbiers aquatiques ou bois morts). Il lui arrive également d'utiliser ou de creuser un terrier dans les berges meubles en hiver.

Les prédateurs de l'espèce sont multiples et s'en prennent notamment aux juvéniles : larves d'insectes, notamment coléoptères (dytiques) ou odonates, poissons, grenouilles, Héron (*Ardea cinerea*), mammifères. L'Écrevisse à pattes blanches subit la concurrence d'écrevisses américaines introduites plus prolifiques et plus résistantes à la dégradation des biotopes

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : présente en proche périphérie

Date d'observation la plus ancienne connue : non précisée

Observateur(s) : ONEMA

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : habitats favorables sur affluents en périphérie

Abondance sur le site natura 2000 : inconnu

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : faible

Tendance d'évolution des populations : en déclin

Synthèse globale sur l'état de conservation : fortement dégradée.

Il n'existe pas de donnée bibliographique faisant référence à la présence de l'écrevisse à pattes blanches dans le périmètre du DOCOB. Elle était historiquement présente sur de nombreux affluents du Gave de Pau, mais les populations ont très fortement régressées, voire disparues, du fait de la dégradation de la qualité des milieux. La présence de l'espèce est toutefois certifiée (source ONEMA) dans le ruisseau de Peyrey, un affluent du Bergons.

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : l'habitat observé ou potentiel de l'espèce se trouve en périphérie du site.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Altération physique du biotope

Elle conduit à la disparition de l'espèce par la disparition de son biotope naturel (matières en suspension dans l'eau et envasement, destruction des berges, perturbation du régime hydraulique et thermique).

Menaces écotoxicologiques

L'action de produits toxiques libérés dans l'eau peut être plus ou moins insidieuse selon la nature et la concentration des substances incriminées (métaux lourds, agents phytocides, substances eutrophisantes) et le mode de contamination : pollution directe massive ou pollution chronique plus ou moins indirecte (eaux de ruissellement, épandages agricoles, traitements forestiers, activité industrielle ou urbaine).

Objectifs conservatoires sur le site

Eviter la disparition complète de l'espèce, dont la présence n'est plus certifiée que sur un unique affluent.

Lutte contre la pollution, y compris sur les affluents directs des gaves de Pau et de Cauterets.

Restauration de populations sur les affluents qui présentent des potentialités d'accueil.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	-gestion des débits -suivi et amélioration de la qualité de l'eau -limiter les espèces animales envahissantes -suivi des populations
Fiche(s) Action :	-GH06 -SA 03, SA04, SA05 -SA07 -SA09
Acteurs concernés :	SMDRA, collectivités, propriétaires, MIGRADOUR, fédération de pêche

Sources documentaires

ARRIGNON J., 1991.- L'écrevisse et son élevage. 2e éd., Lavoisier-Technique et Documentation, Paris, 208 p.

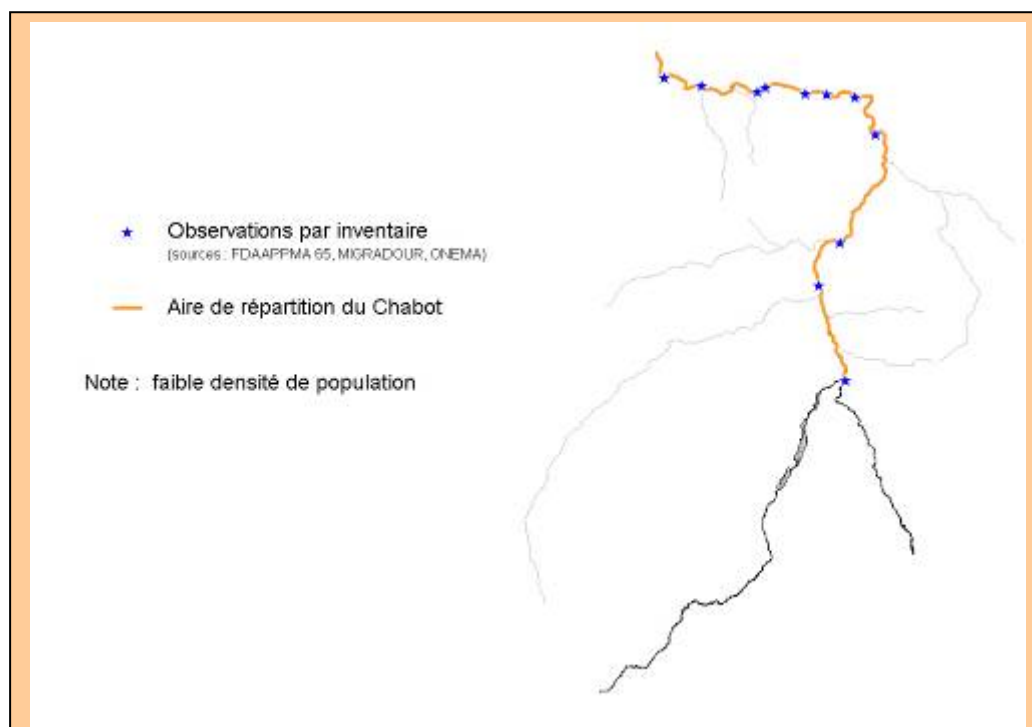
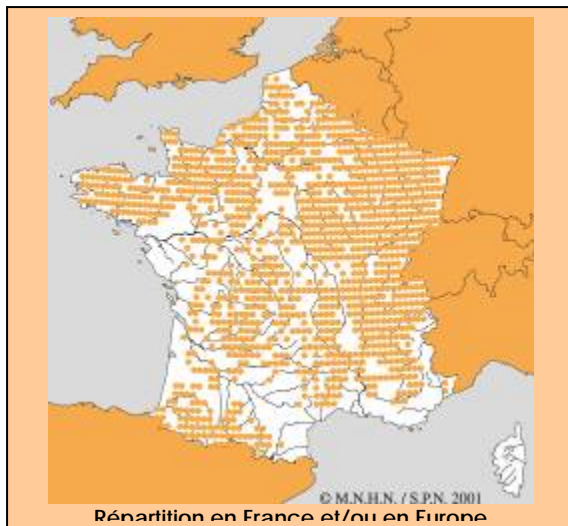
Fédération de pêche des Hautes-pyrénées. Observations de terrain. *Comm. Pers.*

MNHN, Cahiers d'Habitats Natura 2000 - Tome 7 : Espèces Animales. *Muséum national d'Histoire naturelle* [Ed]. 2003-2006.

ONEMA. Observations de terrain. *Comm. Pers.*

VIGNEUX E. (éd.), 1997.- Spécial « Écrevisses ». Le genre *Austropotamobius* (volume 1). *Bulletin français de la pêche et de la protection des milieux aquatiques*, **347** : 170 p.

VIGNEUX E. (éd.), 2000.- Spécial « Écrevisses ». Les espèces natives d'Europe (volume 2). *Bulletin français de la pêche et de la protection des milieux aquatiques*, **356** : 160 p.

Statuts de protections et de menaces**Annexe(s) directive Habitats :** annexe II**Espèce prioritaire directive :** Non**Habitat :****Protection nationale :** Non**Livres rouges :** IUCN (LC en 2008)**Tendances des populations :** Inconnue**Conventions internationales :** Non

2/2	<h2 style="margin: 0;">Chabot</h2> <p style="margin: 0;"><i>Cottus gobio L., 1758</i></p>	1163
-----	---	------

GENERALITES

Description de l'espèce

Le Chabot est un petit poisson de 10 à 15 cm avec une silhouette typique de sa famille. Le corps est en forme de massue, épais en avant. La tête est large et aplatie (le tiers de la longueur totale du corps). Elle est fendue d'une large bouche terminale supérieure entourée de lèvres épaisses, portant deux petits yeux hauts placés. Il pèse environ 12 g. Le dos et les flancs sont gris brun avec des barres transversales foncées.

Les écaillures sont minuscules et peu apparentes. La ligne latérale est bien marquée (elle atteint le début de la caudale), soutenue par deux rangées de pièces dures qui la rendent sensible au toucher. Les nageoires pectorales sont très grandes, étalées en éventail. La première dorsale est petite et suivie d'une seconde beaucoup plus développée.

La coloration est brune, tachetée ou marbrée, avec souvent trois ou quatre larges bandes transversales.

En période de frai, le mâle est plus sombre que la femelle. Sa première dorsale est également plus sombre, et ourlée de crème.

Le Chabot ne possède pas de vessie natatoire. L'opercule est armé d'un gros aiguillon courbé.

Ecologie générale de l'espèce

Le Chabot affectionne les rivières et fleuves à fond rocaillieux. Il est plus commun dans les petits cours d'eau mais il peut également être présent sur les fonds caillouteux des lacs. L'espèce est très sensible à la qualité des eaux. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ses populations.

Les cours d'eau à forte dynamique lui sont très propices du fait de la diversité des profils en long (radier-mouilles) et du renouvellement actif des fonds en période de forts débits.

C'est une espèce qui colonise souvent les ruisseaux en compagnie des Truites.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : non précisée

Observateur(s) : FDAAPPMA 65, MIGRADOIR, ONEMA

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : vulnérable, moyennement dégradées

Abondance sur le site Natura 2000 : faible

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : vulnérabilité locale due aux pressions hydromorphologiques

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : Etat de conservation moyen.

Il n'existe pas de suivi spécifique de cette espèce, les éventuelles captures se faisant lors des pêches « multi espèces » ou de façon accessoire lors de pêches ciblant d'autres poissons. Présence jusqu'à Pierrefitte sur le Gave de Pau. Niveau des populations plutôt faible comparé à celles des gaves

d'Ossau et d'Aspe (observations réalisées au cours des pêches « 5 min » spécifiques aux salmonidés).

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : faciès d'eau courante (radiers, rapides, plats, courants profonds).
Espèce d'accompagnement des salmonidés.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

La vulnérabilité locale du Chabot est liée à la modification des paramètres du milieu, notamment au ralentissement des vitesses du courant, aux apports de sédiments fins provoquant le colmatage des fonds, à l'eutrophisation et aux vidanges de plans d'eau.

De plus, les divers polluants chimiques d'origine agricole (herbicides, pesticides et engrais) ou industrielle entraînent des accumulations de résidus qui peuvent provoquer une baisse de la fécondité, une stérilité ou même la mort d'individus.

Objectifs conservatoires sur le site

Consolidation des populations de Chabot vers un statut conforme, similaire à la situation rencontrée sur les affluents du Gave d'Oloron dans le département des Pyrénées atlantiques.

Prise en compte des enjeux environnementaux avant intervention pour travaux dans le lit des cours d'eau : impacts sur la migration des poissons, leur reproduction, leurs abris et leurs zones de nourrissage.

Prévention du phénomène d'eutrophisation du milieu aquatique : amélioration du rendement de l'assainissement et sensibilisation aux pratiques agri-environnementales des exploitants agricoles concernés.

Limiter l'impact des perturbations hydrodynamiques liées à l'hydroélectricité : respect d'un débit réservé suffisant sur les tronçons court-circuités, limitation des éclusées en période sensible, maintien du transport solide, traitement adapté des matières fines accumulées dans les retenues pour éviter le colmatage du substrat.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	-étudier et restaurer la dynamique fluviale, gestion des débits -restaurer les annexes hydrauliques de saillies -suivi des populations -gestion des décharges -suivre et améliorer la qualité de l'eau -limiter les espèces animales envahissantes
Fiche(s) Action :	-GH01, GH02, GH06 -GH08 -SA09 -GH13 -SA03, SA04, SA05 -SA07
Acteurs concernés :	SMDRA, collectivités, propriétaires, MIGRADOUR, fédération de pêche

Sources documentaires

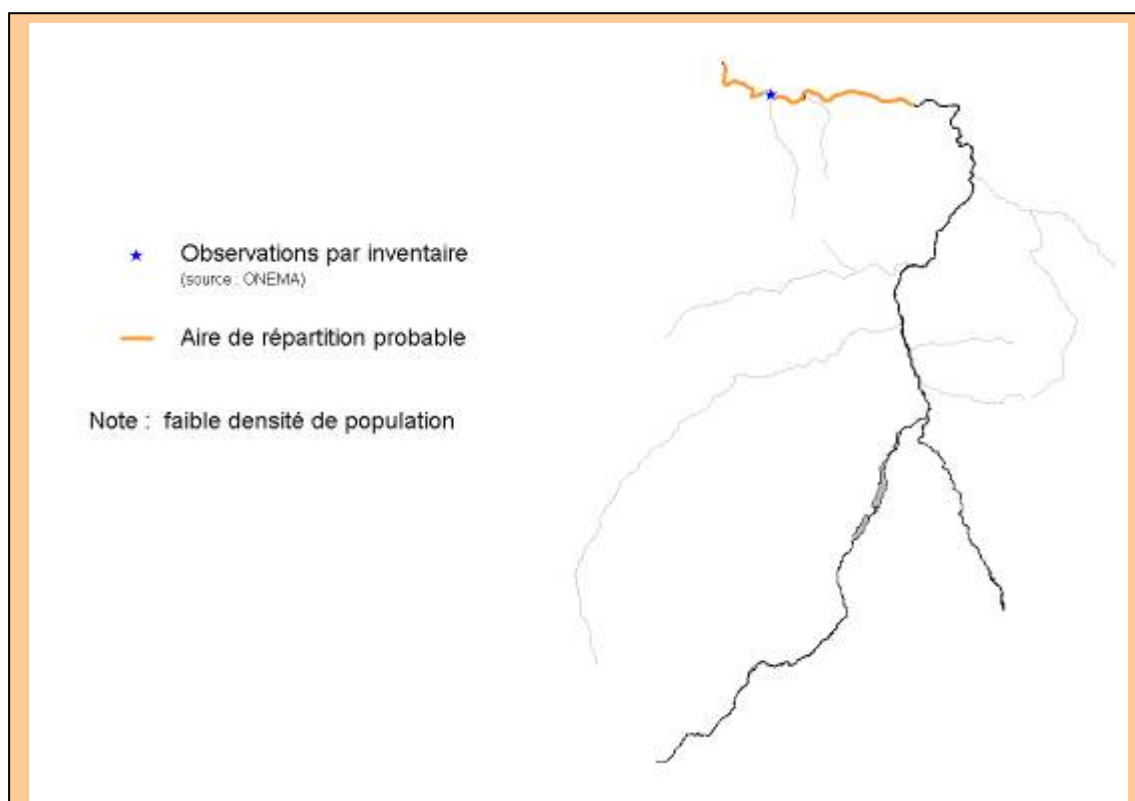
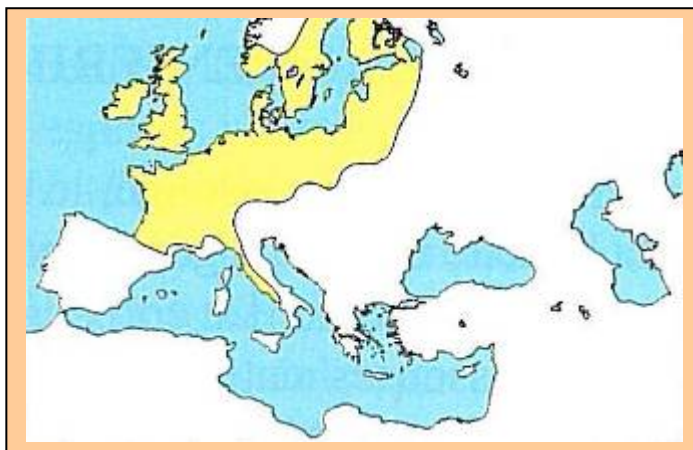
Freyhof, J. & Kottelat, M. 2008. *Cottus gobio*. In: IUCN 2008. 2008 IUCN Red List of Threatened Species. <www.iucnredlist.org>.

GAUDIN P., 1981.- Éco-éthologie d'un poisson benthique, le Chabot, *Cottus gobio* L. (Cottidae) : distribution, alimentation et rapports avec la truite, *Salmo trutta* L. Thèse université Lyon 1, 178 p.

Inventaires piscicoles par pêche électrique : Fédération de Pêche des Hautes-Pyrénées, MIGRADOUR et ONEMA.

KEITH P. & ALLARDI J. (coord.), 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. *Patrimoines naturels*, **47** : 387 p.

MNHN, Cahiers d'Habitats Natura 2000 - Tome 7 : Espèces Animales. *Muséum national d'Histoire naturelle* [Ed]. 2003-2006.

Statuts de protections et de menaces**Annexe(s) directive Habitats :** annexe II**Espèce prioritaire directive :** Non**Habitat :****Protection nationale :** Arrêté du 08 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national**Livres rouges :** IUCN (LC en 2008)**Tendances des populations :** Inconnue**Conventions internationales :** Convention de Berne annexe III

2/2	<p>Lamproie de Planer</p> <p><i>Lampetra planeri</i> Bloch, 1784</p>	1096
-----	---	-------------

GENERALITES

Description de l'espèce

Le corps est nu et anguilliforme. Il est recouvert d'une peau lisse dépourvue d'écailles et qui sécrète un abondant mucus. Le dos est bleuâtre ou verdâtre avec le flanc blanc jaunâtre et la face ventrale blanche.

Les deux nageoires dorsales sont plus ou moins contiguës chez les adultes matures. Les yeux sont bien développés. La bouche infère et circulaire est située au centre d'un disque oral étroit bordé de larges papilles rectangulaires finement dentelées. Le pore nasal ouvert sur la tête communique avec un sac olfactohypophysaire. En arrière apparaît une plage claire, marquant l'emplacement de l'organe pinéal.

On peut compter sept paires de sacs branchiaux. La plaque maxillaire est large et garnie d'une dent robuste de chaque côté. La plaque mandibulaire porte 5 à 9 dents arrondies et de même taille. Le disque buccal ne porte des dents labiales que dans sa partie supérieure et au bord.

La taille moyenne est de 9-15 cm (pour 2-5 g), mais peut atteindre 19 cm. Les femelles ont une taille plus grande que les mâles. Les subadultes sont de couleur brun jaunâtre et ont une nageoire caudale non pigmentée.

Ecologie générale de l'espèce

La Lamproie de Planer, contrairement à la Lamproie de rivière et à la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*), est une espèce non parasite. Elle vie exclusivement en eau douce, dans les têtes de bassin et les ruisseaux. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : septembre 2005

Date d'observation la plus ancienne connue : non précisée

Observateur(s) : ONEMA

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : vulnérable

Abondance sur le site natura 2000 : très faible

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : vulnérabilité locale due aux pressions hydromorphologiques

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : la pêche électrique est un moyen de capture peu adapté à la lamproie de Planer. Les données de pêche comportent donc de grosses incertitudes. L'observation de l'espèce a pu être réalisée à Saint-Pé-de-Bigorre, avec une présence probable jusqu'à l'aval de Lourdes. Les densités demeurent toutefois très faibles.

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : zones à faibles vitesses d'écoulement (profonds, plats) pour les larves enfouies dans le sédiment. En tête de radiers pour la reproduction.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

L'importance de la durée de la phase larvaire rend cette espèce très sensible à la pollution des milieux continentaux qui s'accumule dans les sédiments et dans les micro-organismes dont se nourrissent les larves.

Cette espèce, déjà peu féconde et qui meurt après son unique reproduction, a par ailleurs de plus en plus de difficultés à accéder à des zones de frayères en raison de la prolifération des ouvrages sur les cours d'eau.

Objectifs conservatoires sur le site

Consolidation des populations de lamproies, en particulier sur le secteur compris entre Lourdes et Argelès.

Amélioration de la libre circulation, lutte contre la pollution et son accumulation dans les sédiments et micro-organismes.

Prise en compte des enjeux environnementaux avant intervention pour travaux dans le lit des cours d'eau.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	-étudier et restaurer la dynamique fluviale, gestion des débits -restaurer les annexes hydrauliques de saillies -suivi des populations -gestion des décharges -suivre et améliorer la qualité de l'eau -limiter les espèces animales envahissantes
Fiche(s) Action :	-GH01, GH02, GH06 -GH08 -SA09 -GH13 -SA03, SA04, SA05 -SA07
Acteurs concernés :	SMDRA, collectivités, propriétaires, MIGRADOUR, fédération de pêche

Sources documentaires

Freyhof, J. & Kottelat, M. 2008. *Lampetra planeri*. In: IUCN 2008. 2008 IUCN Red List of Threatened Species. <www.iucnredlist.org>

Inventaires piscicoles par pêche électrique : Fédération de Pêche des Hautes-Pyrénées, MIGRADOUR et ONEMA.

KEITH P. & ALLARDI J. (coord.), 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. *Patrimoines naturels*, **47** : 387 p.

MNHN, Cahiers d'Habitats Natura 2000 - Tome 7 : Espèces Animales. *Muséum national d'Histoire naturelle* [Ed]. 2003-2006.

1/2	Desman <i>Galemys pyrenaicus</i>	Code Union Européenne : 1301
-----	--	---

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : II et IV

Espèce prioritaire directive : non

Habitat :

Protection nationale : oui

Livres rouges : Liste Rouge UICN (Vulnérable)

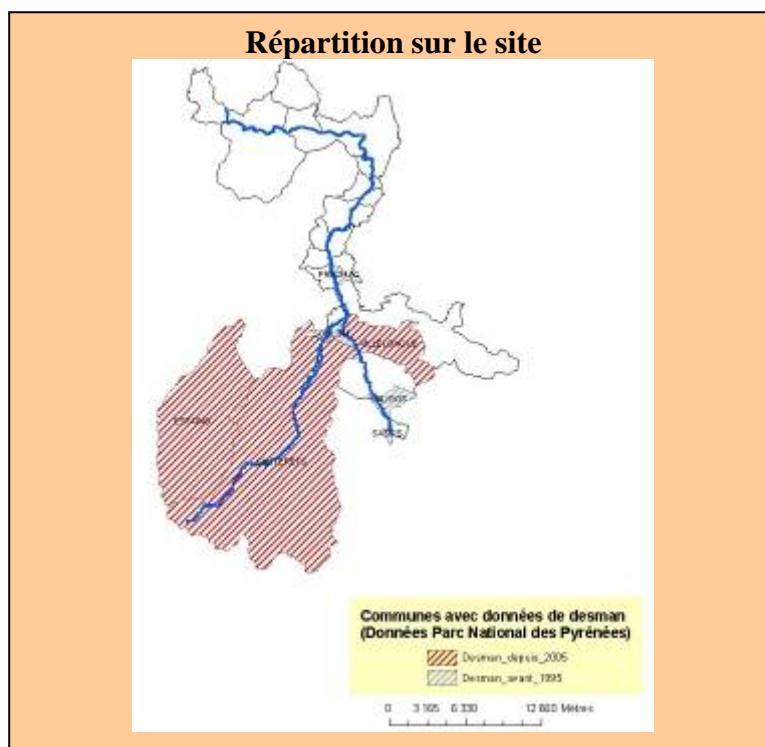
Conventions internationales : Convention de Berne (annexe I)



Espèce endémique ibéro-pyrénéenne (ne se rencontre que dans les Pyrénées et dans les massifs montagneux du nord-ouest de la péninsule ibérique (Portugal, Espagne))



Photo : J-M PARDE



2/2	Desman <i>Galemys pyrenaicus</i>	Code Union Européenne : 1301
-----	--	---

GENERALITES

Description de l'espèce

C'est un mammifère semi-aquatique insectivore. De la taille d'une taupe (longueur d'environ 25 à 29 cm, queue comprise), il se reconnaît à son museau allongé, muni de vibrisses, qui lui a valu son surnom de « rat trompette ». Son pelage est brun châtain, ses pieds palmés à 5 doigts. Ses oreilles ne sont pas apparentes.

Ecologie générale de l'espèce

L'habitat caractéristique du desman est composé des cours d'eau oligotrophes de basse, moyenne et haute altitude, au dessus de 300m d'altitude dans les Pyrénées centrales, plus bas dans les Pyrénées occidentales. Les cours d'eau artificiels, canaux, biefs de moulins et lacs naturels ou artificiels sont également fréquentés. Insectivore, il se nourrit d'invertébrés benthiques vivant dans le courant, en particulier les Trichoptères, Plécoptères et Ephéméroptères.

En captivité, il consomme entre un tiers et la moitié de son poids, chaque jour. Il est actif toute l'année et très discret. Il passe tout son temps actif sous l'eau ou à proximité. Son gîte est le plus souvent constitué d'une cavité profonde de la berge ou d'un ancien terrier.

Il dépose ses fèces sur des rochers ou des morceaux de bois émergeant de l'eau.

Son taux de reproduction semble faible : les femelles auraient une à deux portées par an de 3 à 5 petits.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : « après 2005, fèces sur plateau du Clot à Cauterets » (donnée C. Arthur, PNP)

Date d'observation la plus ancienne connue : Richard 1976 (Gave de Cauterets au pont d'Espagne, Gave de Pau à Argelès et Sassis)

Observateur(s) : A. BERTRAND , BREHIER, CAYRAY, O. GUILLAUME

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : Sédentaire (mal connu)

Abondance sur le site Natura 2000 : semble assez rare - mal connue, il n'existe pas de données numériques. Le Desman semble avoir fréquenté l'ensemble du bassin du Gave de Pau jusqu'à St-Pé de Bigorre, voire plus en aval à Peyrehorade. Les données en aval de Pierrefitte-Nestalas sont devenues rares.

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : moyen (mais ce site a un rôle de relation essentiel au maintien de l'intégrité des populations sur le bassin versant)

Tendance d'évolution des populations : en régression

Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen ou dégradé

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : ruisseaux, torrents de montagne dont les berges sont stables au dessus de 300m d'altitude (24.11 ; 24.12) dans les Pyrénées centrales, mais aussi cours d'eau artificiels, canaux, biefs de moulins et lacs naturels ou artificiels

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Paramètres susceptibles d'influencer la présence de l'espèce : Discontinuité du cours (présence d'ouvrage barrant le lit) ; Diminution du débit, par son influence sur la qualité de l'eau ; Cours forcé qui peut piéger l'animal ; Qualité des eaux ; Structure des berges qui influe sur la possibilité de trouver un abri ou un lieu de repos ou de reproduction ; Introduction de poissons exogènes par leur influence sur la faune de macro-invertébrés (O. GUILLAUME).

Objectifs conservatoires sur le site

Mieux connaître les populations, maintenir la continuité et la qualité des habitats, préserver la qualité de la chaîne alimentaire (notamment disponibilité d'invertébrés rhéophiles).

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	-étudier et restaurer la dynamique fluviale, gestion des débits -restaurer les annexes hydrauliques de saillants, adapter l'entretien et les travaux en rivière -gestion des décharges -suivre et améliorer la qualité de l'eau -limiter les espèces animales envahissantes -diagnostic des habitats d'espèces sensibles -suivi des populations de desmans
Fiche(s) Action :	-GH01, GH02, GH06 -GH08, CI01 -GH13 -SA03, SA04, SA05 -SA07 -SA01 -SA11
Acteurs concernés :	SMDRA, collectivités, propriétaires, Parc National des Pyrénées, CREN M-P

Sources documentaires

E. TRUTAT -1891 -Essai sur l'Histoire Naturelle du Desman des Pyrénées – Privat Toulouse - 1891
O. GUILLAUME – 2007- Rapport d'expertise sur le Desman - DOCOB Garonne amont – AREMIP
O. GUILLAUME & JM. PARDE – 2005 - Rapport d'expertise sur le Desman – DOCOB Lac Bleu-Léviste – AREMIP
A. BERTRAND - site Abela.free.fr Répartition du Desman
Institut Desman.monsite.wanadoo.fr
Cahier d'habitats Natura 2000 n° 1301- MNHN

La Loutre d'Europe

Lutra lutra

Code Union
Européenne :
1355

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : II et IV

Espèce prioritaire directive : non

Habitat :

Protection nationale : oui

Livres rouges : UICN France : en Danger – Monde : menacée d'extinction

Conventions internationales : Conventions de Berne (annexe II), de Washington (annexe I)

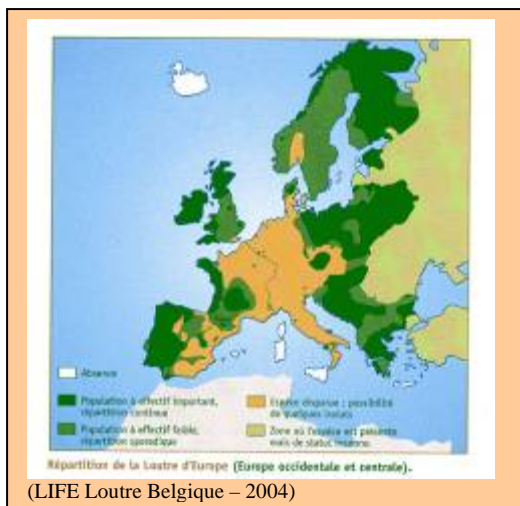
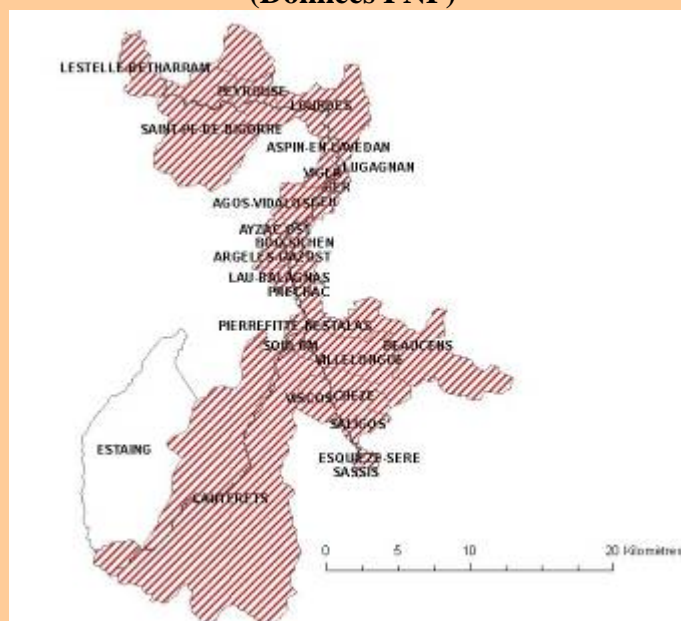


Photo : J-M PARDE

Répartition sur le site : communes où l'espèce est présente sur tout ou partie du cours (Données PNP)



2/2	La Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	Code Union Européenne : 1355
-----	---	---

GENERALITES

Description de l'espèce

C'est un mammifère carnivore semi-aquatique. Qui a un poids moyen de 8.6 kg pour le mâle (la femelle faisant 1/3 de moins. Longueur moyenne est de 1.04 à 1.18 m pour les mâles et les femelles, queue comprise. Elle a une forme hydrodynamique allongée, un pelage épais permettant de l'isoler dans l'eau froide. Les laissées appelées épreintes sont de couleur verdâtre lorsqu'elles sont fraîches et dégagent une odeur très caractéristique.

Ecologie générale de l'espèce

La Loutre habite les milieux aquatiques et leurs rives, son habitats est composé de cours d'eau, de lacs, de canaux, de marais elle fréquente même certaines zones côtières. Elle peut s'élever en altitude mais c'est aux altitudes basses et moyennes qu'elle trouve les conditions de vie les plus favorables. Elle se nourrit surtout de poissons vivants qu'elle pêche, mais peut également manger des écrevisses, des oiseaux, des micromammifères ou des reptiles. Elle consommerait entre 12 et 15% de son poids en proies, chaque jour, soit 600 à 900g prenant plutôt des poissons de petite taille. Active toute l'année et généralement discrète. Son temps d'activité est utilisé à pêcher et à se déplacer. Elle nage à la surface de l'eau ne laissant dépasser que la tête et une partie des épaules et peut plonger sous l'eau où elle est aussi agile qu'à terre. Son gîte est placé dans un environnement tranquille, à proximité de l'eau (dans un massif de broussailles, une grotte, entre les racines d'un vieil arbre, au pied d'une parois rocheuse ou entre de gros blocs).

Les épreintes sont disposées sur des rochers, souches ou margelles de ponts, surtout dans des zones attractives pour ses congénères.

La première mise-bas a lieu à 4 ans. Les portées sont de 1 à 4 petits, le plus souvent 2. Le taux de mortalité des jeunes est élevé. La longévité potentielle est de 12 à 16 ans (captivité) mais elle serait de 4.4 ans en nature.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : présente sur l'ensemble du site sauf au dessus de 1600 m, en 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : retrouvée en 1998 (P. Llanès), Gave de Pau à Villelongue

Observateur(s) : P. Llanès, J. Desjouis , ...

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : Sédentaire (présence permanente, zones de reproduction connues sur Argelès et Beaucens notamment, présence saisonnière seule pour les parties hautes de l'aire occupée)

Abondance sur le site natura 2000 : assez fréquent à fréquent (Plusieurs individus formant une population reproductrice. Il n'existe pas de données numériques).

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : important

Tendance d'évolution des populations : stable (en progression dans la première moitié des années 2000, semble se stabiliser et même moins fréquenter certaines parties du Bassin d'Argelès, se développe encore à l'aval de Lourdes)

Synthèse globale sur l'état de conservation : bon

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : bassin alluviaux (Argelès et ensemble du Gave jusqu'à St-Pé de Bigorre), bassin aval de Luz (Sassis/Saligos), eaux courantes (Rivière à truites), saulaies arbustives, gravier non végétalisé, mégaphorbiaie riveraine, boisements alluviaux de saules, aulnes ou frênes, affleurements rocheux

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Paramètres susceptibles d'influencer la présence de l'espèce : Discontinuité du cours (présence d'ouvrage barrant le lit) ; Diminution du débit ou de la qualité des eaux, par son influence sur productivité de poissons ; zones de marquage ou de passage sur les routes (collisions routières) ; enlèvement des écrans végétaux le long des berges (hautes herbes, arbres ou arbustes) qui influent sur la sécurité des déplacements et sur la possibilité de trouver un abri ou un lieu de repos ou de reproduction ; Piégeage non sélectif par le risque de captures accidentelles ; Contamination de la chaîne alimentaire (perte de vitalité, baisse de la fécondité).

Objectifs conservatoires sur le site

Maintenir la continuité de la population et ses capacités d'échange vers l'amont et vers l'aval ; Identifier et réduire les points noirs (zones de mortalité potentielles ou avérées) ; préserver les zones de reproduction et milieux refuges identifiés ; suivre l'état de contamination par pesticides et métaux lourds sur des espèces clés de la chaîne alimentaire et sur les cadavres de loutres éventuels.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	<ul style="list-style-type: none">-étudier et restaurer la dynamique fluviale, gestion des débits-restaurer les annexes hydrauliques de saillies, entretenir et restaurer la ripisylve, adapter l'entretien et les travaux en rivière,-diagnostic des habitats d'espèces sensibles, diagnostic ouvrages et gorges, préserver les zones sensibles (habitat loutre)-diagnostic des piscicultures vis-à-vis de la loutre et propositions-suivi des populations de loutre-gestion des décharges-suivre et améliorer la qualité de l'eau-limiter les espèces animales envahissantes
Fiche(s) Action :	<ul style="list-style-type: none">-GH01, GH02, GH06-GH08, GH07, CI01-SA01, SA02, GH11-SA08-SA10-GH13-SA03, SA04, SA05-SA07
Acteurs concernés :	SMDRA, collectivités, propriétaires, pisciculteurs, Parc national des Pyrénées

BENSETTITI F & V. GAUDILLAT (2002) - *Lutra lutra*, in Cahier d'habitats Natura 2000 t. 7, n° 1355- MNHN pp. 98-101. La documentation française

Cartographie de la Loutre dans la zone PNP

RUIZ-OLMO, J. (2001) – *Pla de conservacio de la lludriga a Catalunya : biologia i conservacio*, Documents dels Quaderns d'emedi ambient N°6 – Generalitat de Catalunya Departament de Medi Ambient. 145 p.

1/2	<h2 style="margin: 0;">Barbastelle</h2> <p style="margin: 0;"><i>Barbastella barbastellus</i></p>	Code Union Européenne 1308
-----	---	---

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : II et IV

Espèce prioritaire directive : non

Habitat :

Protection nationale : Oui

Livres rouges : Cotation UICN : Vulnérable (Monde et France)

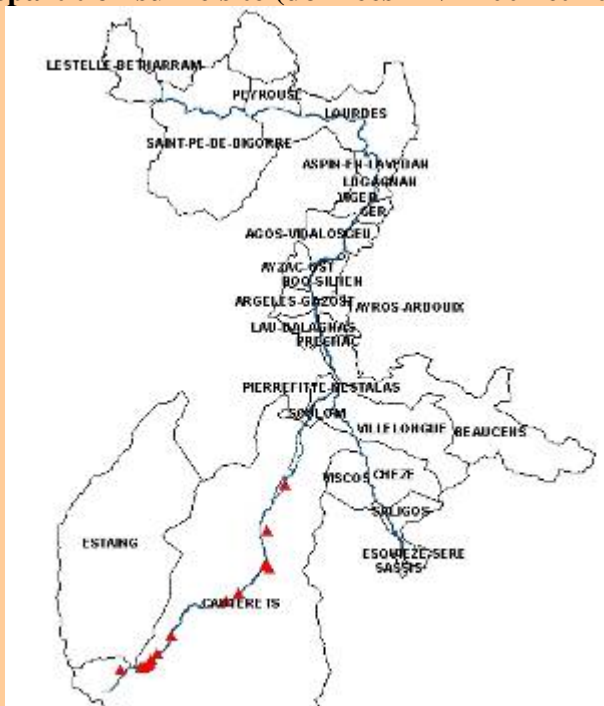
Tendances des populations :

Conventions internationales : Convention de Bonn (annexe II) et Convention de Berne (annexe II)

Répartition en France et/ou en Europe
 La Barbastelle est présente dans une grande partie de l'Europe, du Portugal au Caucase et du sud de la Suède à la Grèce ainsi qu'au Maroc et aux îles Canaries.
 En France, elle est présente dans la presque totalité des départements depuis le niveau de la mer (Charentes) jusqu'à 2035 m d'altitude dans les Alpes Maritimes. Les observations sont très rares en bordure méditerranéenne. Elle est en voie d'extinction dans plusieurs régions de la moitié nord de la France.



Répartition sur le site (données PNP 2002 et 2003)



2/2	Barbastelle <i>Barbastella barbastellus</i>	1308
-----	---	------

GENERALITES

Description de l'espèce

C'est une chauve-souris noirâtre avec la pointe des poils plus claire sur le dos. De taille moyenne, elle mesure (tête plus corps) 4,8 cm et a une envergure de 24,5-28 cm.

Elle se reconnaît à ses oreilles larges, trapues et plissées en feuilles de chou, qui se rejoignent au milieu de la tête et à son museau court et assez large, faisant un peu penser à un groin. Elle fait partie des espèces au vol manoeuvrable (capable d'évoluer dans un milieu encombré de végétation)

Les femelles peuvent atteindre leur maturité sexuelle dès la première année. La période d'accouplement débute dès l'émancipation des jeunes, en août et peut s'étendre jusqu'en mars, mais la majorité des femelles est fécondée avant la léthargie hivernale. Les colonies de mise bas comptent souvent 5 à 20 femelles. Les jeunes (un par femelle et par an, parfois 2 en Europe du nord) naissent le plus souvent vers la seconde décade du mois de juin.

Longévité : 23 ans (maximale connue en Europe)

L'espèce est généralement solitaire pendant la léthargie hivernale.

C'est l'un des chiroptères les plus spécialisés d'Europe pour ce qui est de son régime alimentaire : les micro-lépidoptères (envergure inférieure à 30 mm) représentent 73 à 100 % du volume des proies. Ils sont composés d'arctiidés du genre *Eilema*, de pyralidés (*Catoptria*, *Scoparia*), de noctuidés (*Orthosia*).

Ecologie générale de l'espèce

La Barbastelle est une espèce également spécialisée en ce qui concerne les habitats fréquentés. Ses exigences et sa faible adaptabilité face aux modifications de son environnement en font une espèce fragile.

L'espèce semble liée, en Europe, à la végétation arborée (linéaire ou en massif). Elle chasse préférentiellement en lisière (bordure ou canopée) ou le long de couloirs forestiers. Pour la léthargie hivernale, les animaux occupent des sites très variés : tunnels désaffectés, grottes, fissures de roches, arbres creux, anciennes mines ou carrières souterraines, caves, linteaux de porte ou de fenêtre...

Les gîtes utilisés pour la mise bas sont principalement des bâtiments agricoles, des maisons (derrière les volets), des cavités dans les troncs ou des écorces de vieux arbres ;

STATUT SUR LE SITE

Les données sur le site ont été fournies par le Parc National des Pyrénées (inventaires 2002 et 2003)

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2003

Date d'observation la plus ancienne connue : 2002

Observateur(s) : PNP

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : inconnu, mais certainement reproductrices

Abondance sur le site natura 2000 : inconnu

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : une grande partie des boisements en bordure du site offrent de bonnes potentialités en arbres âgés.

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : probablement bon au moins dans la moitié amont

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : C'est une espèce sylvicole, elle utilise les écorces soulevées des arbres vieux ou morts, ou des fissures dans le bois. Son habitat de prédilection est constitué de bois contenant de vieux arbres et des arbres à cavités.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

La menace principale semblerait être le rajeunissement des peuplements boisés en bordure du Gave, ce qui ne semble pas être le cas ici. Une attention particulière doit cependant y être portée lors des opérations d'entretien. L'usage en grand d'insecticides contre les papillons arboricoles (forêts vergers, parcs) poserait certainement problème.

Objectifs conservatoires sur le site

Maintien de vieux arbres, isolés ou alignés en bordure du lit ou en peuplements. Mieux connaître l'espèce sur le site, notamment en recherchant des arbres gîtes et en assurant leur conservation en l'état.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	-diagnostic des habitats d'espèces sensibles, diagnostic ouvrages et gorges, préserver les zones sensibles (habitat loutre) -conserver les arbres sénescents -adapter l'entretien et les travaux en rivière -limiter les espèces animales envahissantes
Fiche(s) Action :	-SA01, SA02, GH11 -GH10 -SA07 -CI01
Acteurs concernés :	SMDRA, propriétaires, collectivités, Parc National des Pyrénées

Sources documentaires

ARTHUR L., LEMAIRE, M, 2005 – *Les chauves-souris maîtresses de la nuit* ; La bibliothèque du naturaliste ; Delachaux et Niestlé 272 p.

An. 2002 - Cahiers d'Habitats Natura 2000 – *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*, Tome 7, Espèces animales – La Documentation Française

CORBET Gordon, OVENDEN Denys, 1984 – *Le multiguide nature des mammifères d'Europe* Edition française – Bordas, 240 p.

JONG JM. de, 1979 – *Mammifères d'Europe*, Ed. Chantecler, 189 p.

MAURIN H., TERRASSE J-F., SAINT-GIRONS M-C., DUQUET M., HAFFNER P., KEITH P., GUILBOT R. & BOUCHET P. 1994 – *Le livre rouge, inventaire de la faune menacée en France*, Ed. Nathan, WWF & MNHN, 175 p.

Pipistrelle commune

Pipistrellus pipistrellus

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : IV

Espèce prioritaire directive : Non

Habitat :

Protection nationale : oui

Livres rouges : A surveiller

Tendances des populations :

Conventions internationales : Convention de Berne : annexe 3

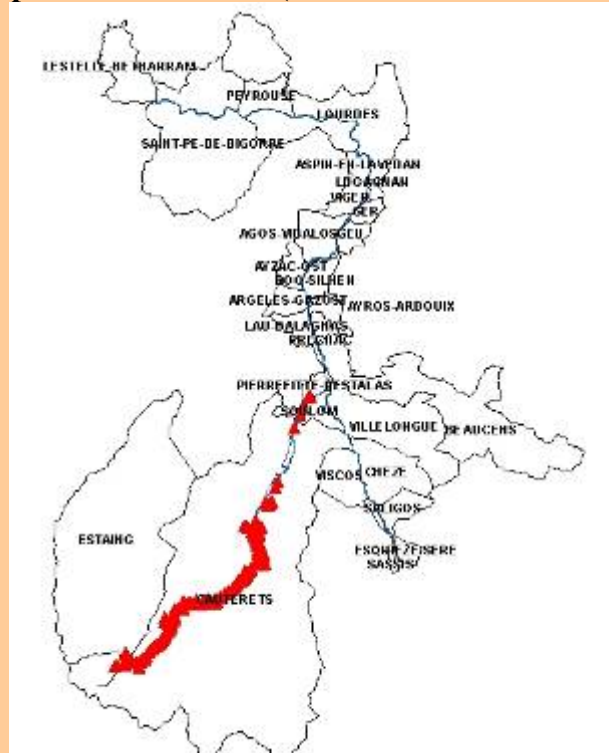
Répartition en France et/ou en Europe

Cette espèce a une large aire de répartition. Elle est présente dans toute l'Europe, à part dans le grand nord, jusqu' en Asie centrale et également en Afrique du Nord.



Photo _ internet _ Les animaux et nous

Répartition sur le site (données PNP 2002 et 2003)



Pipistrelle commune

Pipistrellus pipistrellus

GENERALITES

Description de l'espèce

C'est la chauve-souris la plus petite (le corps fait de 33 à 52 mm) et la plus fréquente d'Europe. Sa couleur est très variable, du brun grisâtre clair au brun très foncé, mais chaque individu a une couleur uniforme, jamais « givrée ». Les ailes, assez étroites, n'ont pas de bordure claire. Le pouce est court.

Ecologie générale de l'espèce

C'est l'espèce qui semble la plus proche de l'homme. Elle utilise en effet assez souvent des bâtiments (combles, greniers, toits ...) notamment pour y abriter les colonies de reproduction, pendant l'été.

Les naissances ont lieu en juin et les femelles peuvent donner naissance à des jumeaux. Les colonies peuvent atteindre 200 individus.

Les adultes chassent pendant la nuit et, au moment de leur émancipation, les juvéniles sortent eux aussi pour de courtes périodes, en groupe.

Si elles chassent régulièrement dans les zones urbanisées, ou près des lampadaires, elles affectionnent tout particulièrement les bords de cours d'eau à végétation dense.

Les rassemblements pour l'hibernation se trouvent également souvent dans des constructions, mais parfois également sous terre.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente :

Date d'observation la plus ancienne connue : (2002) espèce commune depuis longtemps

Observateur(s) : PNP

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : reproductrice

Abondance sur le site natura 2000 : très fréquente sur les pointages à l'amont du site

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : présence abondante mais l'espèce est largement représentée dans la région

Tendance d'évolution des populations : probablement en baisse

Synthèse globale sur l'état de conservation : bon

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : bâtiments, chasse près des végétaux notamment en bord de rivière

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Mal connu,

Objectifs conservatoires sur le site

Conservation en l'état

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Respect des gîtes et zones de chasse

Action(s) :	-diagnostic des habitats d'espèces sensibles, diagnostic ouvrages et gorges, préserver les zones sensibles (habitat loutre) -conserver les arbres sénescents -adapter l'entretien et les travaux en rivière -limiter les espèces animales envahissantes
Fiche(s) Action :	-SA01, SA02, GH11 -GH10 -SA07 -CI01
Acteurs concernés :	SMDRA, propriétaires, collectivités, Parc National des Pyrénées

Sources documentaires

ARTHUR L., LEMAIRE, M, 2005 – Les chauves-souris maîtresses de la nuit ; La bibliothèque du naturaliste ; Delachaux et Niestlé 272 p.

CORBET Gordon, OVENDEN Denys, 1984 – Le multiguide nature des mammifères d'Europe Edition française – Bordas _ 240 p.

JONG JM. de, 1979 – *Mammifères d'Europe*, Ed. Chantecler, 189 p

Murin de Daubenton

Myotis daubentoni

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : Annexe IV

Espèce prioritaire directive : non

Habitat :

Protection nationale : oui

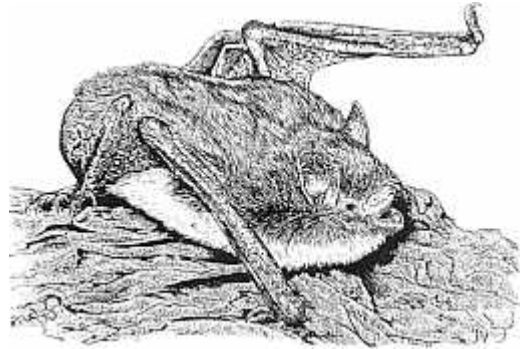
Livres rouges : National : à surveiller

Tendances des populations :

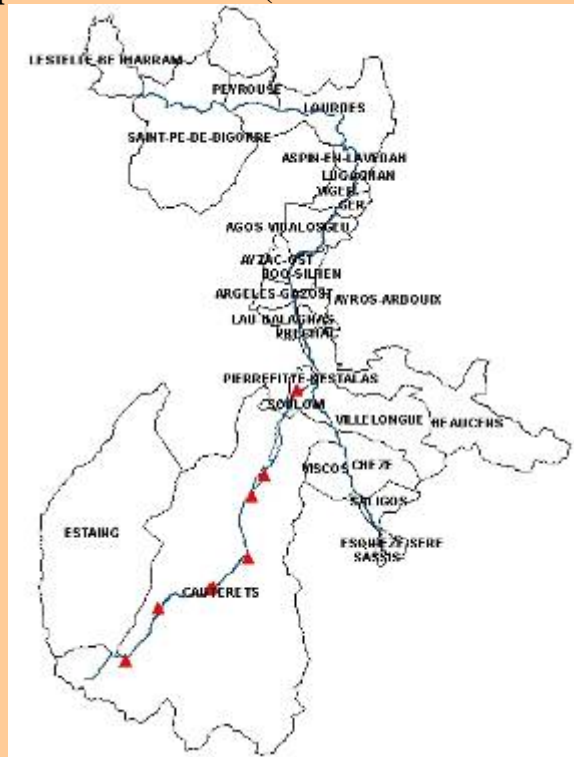
Conventions internationales : Convention de Berne (annexe II), Convention de Bonn (annexe II)

Répartition en France et/ou en Europe

L'espèce est présente sur une vaste zone géographique couvrant presque tout le continent eurasiatique, de l'Irlande au Japon. Elle est seulement absente, en Europe, au sud de la péninsule des balkans et au nord de la Scandinavie.



Répartition sur le site (données PNP 2002 et 2003)



Murin de Daubenton

Myotis daubentoni

GENERALITES

Description de l'espèce

Petite chauve-souris de forme ovoïde, (longueur 5cm), elle a un pelage bicolore, avec un dessus gris brun et un dessous gris argenté. Elle possède de grands pieds (mesurant nettement plus que la moitié de la longueur de la jambe). Sa fourrure est pelucheuse, sa face rose rougeâtre ; les juvéniles sont plus foncés que les adultes et nettement gris.

La reproduction a lieu dès l'automne et une bonne partie de l'hiver. Les naissances commencent dès le début du mois de juin. Les petits se regroupent en nurserie pendant la chasse des femelles avec un adulte qui reste avec eux.

Ecologie générale de l'espèce

Cette espèce est inféodée à l'eau.

Elle est souvent observée sous des ponts, où elle forme des colonies de femelles parturientes ou de mâles isolés, entre mars et octobre. **Son second habitat privilégié est constitué par les arbres creux.** Cette espèce peut choisir un gîte, en bordure comme au milieu de la forêt.

Elle chasse à la tombée de la nuit, en suivant, quand elle le peut, des structures arborées de plus d'un mètre de large. Elle exploite des étendues d'eau de quelques centaines de mètres carrés et manœuvre aisément au dessus des ruisseaux forestiers, à végétation dense.

Au dessus de l'eau, elle vole à quelques centimètres de la surface et peut repasser plusieurs dizaines de fois au même endroit. Elle peut également s'élever de façon plus linéaire entre 1 et 5 m au dessus de l'eau.

Elle « cueille » les insectes à la surface de l'eau directement dans sa gueule à l'aide de ses membranes alaires ou de son uropatagium, dont elle se sert comme d'une époussette.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2003

Date d'observation la plus ancienne connue : 2002

Observateur(s) : PNP

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site.

Statut des populations sur le site

Abondance sur le site natura 2000 : trouvé assez fréquemment sur l'ensemble de la partie étudiée du Gave de Cauterets (PNP)

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : certainement intérêt assez marqué du fait de la présence de cours d'eau d'assez bonne qualité, mais il ne s'agit probablement pas d'un site beaucoup plus riche que les autres du même type.

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : certainement moyen

Habitats de l'espèce sur le site

Bords de cours d'eau ponts, arbres creux, eaux libres, structures arborées linéaires

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

L'entretien (rejointage des pierres) des ponts est susceptible d'affecter gravement les colonies. Les linéaires arborés en bordure de cours d'eau sont en général respectés.

Objectifs conservatoires sur le site

Identification de zones de gîte, maintien des linéaires arborés et des vieux arbres, maintien ou amélioration de la qualité des eaux pour les espèces proies.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	-diagnostic des habitats d'espèces sensibles, diagnostic ouvrages et gorges, préserver les zones sensibles (habitat loutre) -conserver les arbres sénescents -adapter l'entretien et les travaux en rivière -limiter les espèces animales envahissantes
Fiche(s) Action :	-SA01, SA02, GH11 -GH10 -SA07 -CI01
Acteurs concernés :	SMDRA, propriétaires, collectivités, Parc National des Pyrénées

Sources documentaires

ARTHUR L., LEMAIRE, M, 2005 – Les chauves-souris maîtresses de la nuit ; La bibliothèque du naturaliste ; Delachaux et Niestlé 272 p.

CORBET Gordon, OVENDEN Denys, 1984 – Le multiguide nature des mammifères d'Europe Edition française – Bordas _ 240 p.

JONG JM. de, 1979 – *Mammifères d'Europe*, Ed. Chantecler, 189 p

1/2	<h2 style="margin: 0;">Vespertilion de Bechstein</h2> <p style="margin: 0;"><i>Myotis bechsteini</i></p>	Code Union Européenne 1323
-----	--	---

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : Annexe II et IV

Espèce prioritaire directive : non

Habitat :

Protection nationale : Espèce totalement protégée au niveau national (arrêté modifié du 17/04/1981)

Livres rouges : UICN : Vulnérable ; France : Vulnérable

Tendances des populations : Mal connue

Conventions internationales : Annexe II de la Convention de Berne, Annexe II de la Convention de Bonn

Répartition en France et/ou en Europe

Le Vespertilion de Bechstein est présent dans toute l'Europe des régions chaudes à tempérées du sud de l'Angleterre et de la Suède à la Roumanie qui forme sa limite orientale.

En France, il est présent dans presque tous les départements mais il est en général peu représenté et est très rare sur la bordure méditerranéenne.



Répartition sur le site



2/2	Vespertilion de Bechstein <i>Myotis bechsteini</i>	Code Union Européenne 1323
-----	--	---

GENERALITES

Description de l'espèce

C'est une chauve-souris de la famille des vespertilionidés, dont le dessus est brun-roux assez clair et le dessous grisâtre. De taille moyenne, elle mesure (tête plus corps) 4,5 à 5,3 cm et a une envergure de 25 à 28 cm.

Elle se reconnaît à ses oreilles très grandes qui ne sont pas réunies entre elles à leur base sur le front, ce qui la distingue aisément de l'Oreillard.

Ecologie générale de l'espèce

Etant essentiellement arboricole, le Vespertilion de Bechstein fréquente les bois de feuillus âgés (100-120 ans) et les zones humides associées, mares et étangs. Il choisit comme gîte les cavités des très vieux arbres

(trunks ou branches). Il semble également hiberner surtout dans les arbres.

Cette espèce est surtout arboricole, mais les gîtes de reproduction sont variés : arbres creux, nichoirs plats et plus rarement, bâtiments. Il est sédentaire. En dehors des femelles au moment de la reproduction, il mène une vie généralement solitaire.

L'espèce est mal connue en France et en Midi-Pyrénées.

STATUT SUR LE SITE

Les données sur le site ont été fournies par le Parc National des Pyrénées (inventaires 2002 et 2003)

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : mention incertaine en 2002-2003 (Détection par ultrasons)

Date d'observation la plus ancienne connue : idem

Observateur(s) : PNP

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : inconnu

Abondance sur le site natura 2000 : inconnue

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : habitats favorable

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : manque de connaissances

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : Bois avec vieux arbres au sous-bois dense avec à proximité, des mares ou ruisseaux et une strate herbacée continue. L'espèce peut fréquenter des zones boisées de plaine et la montagne jusqu'à environ 400 m.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Tendance à la raréfaction du bocage sur les zones de faible relief (vallées, pentes douces) ; maintien de vieux arbres sur les coteaux, formant des réseaux en bordure des bois et en aval sur les vallons. Quelques alignements favorables à proximité des bâtiments (parcs, jardins, ...) ou des routes

Les menaces sont essentiellement l'**abattage des vieux arbres**, ainsi que les **traitements phytosanitaires** qui font disparaître ses proies (petits papillons ou diptères). Les atteintes portées aux forêts de feuillus, morcellement, enrésinement, sont défavorables à cette espèce. L'éclairage public près des bois perturbe le cycle de vol et de reproduction des lépidoptères nocturnes qui sont parmi ses proies essentielles.

Objectifs conservatoires sur le site

Mieux connaître cette espèce : installation et suivi d'un réseau de gîtes artificiels pour une meilleure connaissance de l'espèce.

Maintien d'îlots de feuillus âgés lorsqu'il y en a en cas de découverte de colonies de mise-bas.

Pas de systématisation des plantations d'essences non autochtones à croissance.

Sensibilisation du public à l'intérêt de la conservation des vieux arbres.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	-diagnostic des habitats d'espèces sensibles, diagnostic ouvrages et gorges, préserver les zones sensibles (habitat loutre) -conserver les arbres sénescents -adapter l'entretien et les travaux en rivière -limiter les espèces animales envahissantes
Fiche(s) Action :	-SA01, SA02, GH11 -GH10 -SA07 -CI01
Acteurs concernés :	SMDRA, propriétaires, collectivités, Parc National des Pyrénées

Sources documentaires

ARTHUR L., LEMAIRE, M, 2005 – *Les chauves-souris maîtresses de la nuit* ; La bibliothèque du naturaliste ; Delachaux et Niestlé 272 p.

Cahiers d'Habitats Natura 2000 – *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*, Tome 7, Espèces animales – La Documentation Française

CORBET Gordon, OVENDEN Denys, 1984 – *Le multiguide nature des mammifères d'Europe* Edition française – Bordas _ 240 p.

JONG JM., 1979 – *Mammifères d'Europe*, Ed. Chantecler, 189 p

MAURIN H., TERRASSE J-F., SAINT-GIRONS M-C., DUQUET M., HAFFNER P., KEITH P., GUILBOT R. & BOUCHET P. 1994 – *Le livre rouge, inventaire de la faune menacée en France*, Ed. Nathan, WWF & MNHN, 175 p.

1/2	<p>Lucane cerf-volant</p> <p><i>Lucanus cervus</i></p>	<p>Code Union Européenne 1083</p>
-----	---	--

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : Annexe II

Espèce prioritaire directive : non

Habitat :

Protection nationale : non

Livres rouges :

Tendances des populations :

Conventions internationales : Convention de Berne : annexe III

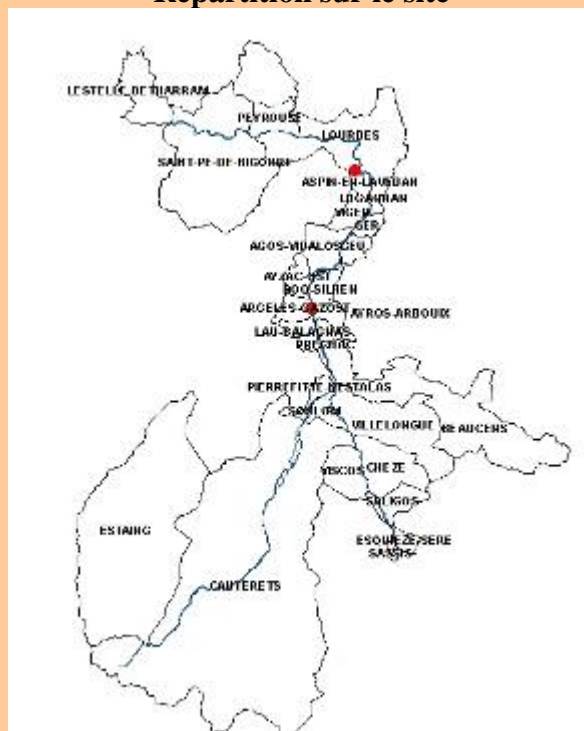
Répartition en France et/ou en Europe

L'espèce se rencontre dans toute l'Europe jusqu'à la Caspienne et au Proche-Orient. Elle est présente dans toute la France, un peu plus rare en région méditerranéenne.



© AREMIP F. Noble

Répartition sur le site



2/2	Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	1083
-----	--	------

GENERALITES

Description de l'espèce

C'est l'un de nos plus gros insectes, jusqu'à 85 mm de long pour certains mâles adultes. De couleur brun noir brillant, ce coléoptère est remarquable par la taille allongée des mandibules des mâles qui les utilisent pour se combattre. Chez les femelles, celles-ci sont de taille plus réduite.

Ecologie générale de l'espèce

Cet insecte est lié aux vieux arbres feuillus, ici aulnes, saules, peupliers, tilleuls, chênes, frênes, merisiers,... en forêts, alignements (allées, haies en limites), arbres isolés ou parcs. Son habitat larvaire est le système racinaire de souches ou d'arbres senescents.

La larve du Lucane se développe sous la surface du sol, dans le bois de la souche et surtout dans le système racinaire. Saproxylophage, elle se nourrit de bois mort.

Elle peut y demeurer 5 à 6 ans, avant de remonter aux alentours d'avril, près de la surface, où elle forme une loge nymphale, dans le bois pourri. Un insecte adulte en sort au bout de quelques jours, il volera un mois environ, entre mai et août.

Son habitat est ici assez largement répandu.

STATUT SUR LE SITE

L'espèce n'a pas fait l'objet d'une recherche systématique sur le site et a simplement été notée quand elle a été rencontrée.

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : août 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : déjà noté en juillet 1999

Observateur(s) : J-M. Parde, J. Desjouis, C. Berasategui

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : présence sédentaire, reproduction

Abondance sur le site Natura 2000 : indéterminée, mais a été observé ça et là, l'espèce ne parait pas très abondante à l'amont et est certainement absente ou rare au dessus de Cauterets.

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : l'habitat est bon mais en limite altitudinale supérieure de répartition côté amont (Gave de Cauterets)

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : arbres isolés, haies et boisements de feuillus

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Diminution de l'exploitation des bois pour le chauffage.
 Les taillis sous futaie et boisement spontanés sont fréquents, parfois peu entretenus. Le dessouchage des arbres abattus n'est pas la règle sauf peut-être pour certains espaces publics. On ne note pas de pratique humaine associée au lucane.

Objectifs conservatoires sur le site

C'est la conservation de son biotope qui garantira le maintien de l'espèce. Il faut encourager le maintien des arbres feuillus âgés, qu'ils soient dans des haies, isolés ou en boisements. Un inventaire plus complet peut amener des éléments d'analyse complémentaires.

Encouragement à l'entretien des arbres de bordures en têtard ou émondés de façon à augmenter leur durée de vie. Sauvegarde des haies avec de vieux arbres dans les espaces agricoles, les bords de rivière, les bords de chemins et de route.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	-conserver les arbres sénescents -diagnostic et propositions des habitats d'espèces sensibles -limiter les espèces animales envahissantes -adapter l'entretien et les travaux en rivières
Fiche(s) Action :	-GH10 -SA01 -SA07 -CI01
Acteurs concernés :	SMDRA, collectivités

Sources documentaires

An. 2002 - Cahiers d'Habitats Natura 2000 – *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*, Tome 7, Espèces animales – La Documentation Française

1/2	<h1>Grand Capricorne</h1> <p><i>Cerambyx cerdo</i></p>	Code Union Européenne 1088
-----	--	---

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : II et IV

Espèce prioritaire directive : Non

Habitat :

Protection nationale : Oui

Livres rouges : Cotation UICN : vulnérable (Monde) statut indéterminé en France

Tendances des populations : En régression en Europe, populations localisées dans le nord de la France, mais espèce très commune dans le sud.

Conventions internationales : Convention de Berne : Annexe II

Répartition en France et/ou en Europe

Sa répartition correspond à l'ouest paléarctique et s'étend sur presque toute l'Europe, le nord de l'Afrique et l'Asie mineure. Espèce principalement méridionale (elle est très commune dans le sud de la France, l'Italie et l'Espagne), elle se raréfie au fur et à mesure que l'on va vers le nord.



Répartition sur le site



2/2	<h2 style="margin: 0;">Grand Capricorne</h2> <p style="margin: 0;"><i>Cerambyx cerdo</i></p>	1088
-----	--	------

GENERALITES

Description de l'espèce

Cet insecte allongé (24 à 55 mm pour les adultes) est un coléoptère reconnaissable notamment à ses longues antennes, aux articles grossiers et à ses élytres bruns noirs brillants malgré leur revêtement granuleux. Chez le mâle, les antennes dépassent de deux ou trois articles l'extrémité de l'abdomen ; chez les femelles, elles atteignent au plus l'extrémité de l'abdomen. Les larves atteignent 6.5 à 9 cm de long au dernier stade.

Le développement de l'insecte se fait sur 3 ans :

Ponte d'œufs isolés dans les anfractuosités et dans les blessures des arbres, entre juin et septembre. Ecllosion des larves très rapide puis développement larvaire sur 31 mois, la première année, dans la zone corticale, la deuxième année dans des galeries sinueuses creusées dans le bois.

A la fin du dernier stade, la larve construit une galerie ouverte vers l'extérieur puis une loge nymphale qu'elle obstrue. Ce stade se situe à la fin de l'été ou en automne et dure 5 à 6 semaines.

Enfin, l'adulte qui a passé l'hiver à l'abri dans la loge nymphale, sort pour sa période de vol qui se situera entre juin et septembre. L'activité des adultes est essentiellement crépusculaire à nocturne.

Ecologie générale de l'espèce

Cet insecte est lié aux vieux chênes, ses larves se développant exclusivement sous l'écorce et dans le bois des parties aériennes des diverses espèces de chênes.

Son habitat est ici surtout constitué par des chênes pédonculés ou des chênes sessiles. C'est souvent en situation isolée (haies, bordures ou parcs) que l'on trouve de très vieux chênes pédonculés. Les chênes sessiles sont mieux représentés en montagne.

Les arbres de bordure dont le tronc est plus exposé au soleil, semblent les plus utilisés par cette espèce.

STATUT SUR LE SITE

L'espèce n'a pas fait l'objet de recherche spécifique sur le site, elle a simplement été notée lors d'observation d'autres espèces ou habitats.

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : 2008 (en l'absence de notes antérieures, mais) espèce commune depuis longtemps).

Observateur(s) : JM. Parde

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : présence permanente mais l'habitat est souvent mieux représenté à proximité

Abondance sur le site Natura 2000 : peu abondant (présence ça et là)

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : faible à moyen

Tendance d'évolution des populations : inconnue
Synthèse globale sur l'état de conservation : mal connu

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : arbres âgés de toutes espèces de chênes (isolés, alignement ou bois).

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

La principale menace est l'abattage des vieux chênes.

Objectifs conservatoires sur le site

Inventaire des arbres habités. Conserver les vieux chênes et recruter des arbres de renouvellement à proximité.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Le maintien des vieux chênes est bénéfique aux chauves souris et au cortège de coléoptères saproxyliques souvent dépendants du Grand capricorne, qui sert d'espèce pionnière. Conserver des chênes âgés, maintenir les arbres de bordure à grand développement par des pratiques adaptées (émondage, taille en têtards, taille douce) là où c'est nécessaire, plutôt que de les supprimer. Lorsque c'est indispensable, opter pour le renouvellement en régénérant en chêne du pays ou en conservant un second rideau d'arbres en bordure des boisements.

Action(s) :	-conserver les arbres sénescents -diagnostic et propositions des habitats d'espèces sensibles -limiter les espèces animales envahissantes -adapter l'entretien et les travaux en rivières
Fiche(s) Action :	-GH10 -SA01 -SA07 -CI01
Acteurs concernés :	SMDRA, collectivités

Sources documentaires

An. 2002 - Cahiers d'Habitats Natura 2000 – *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*, Tome 7, Espèces animales – La Documentation Française

MAURIN H. , TERRASSE J-F. , SAINT-GIRONS M-C. , DUQUET M. , HAFFNER P. , KEITH P. , GUILBOT R. & BOUCHET P. 1994 – *Le livre rouge, inventaire de la faune menacée en France*, Ed. Nathan, WWF & MNHN, 175 p.

Euprocte des Pyrénées

Callotriton asper

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : IV

Espèce prioritaire directive

Habitat :

Protection nationale : Espèce protégée

Livres rouges : Cotation UICN : quasi menacé

Tendances des populations :

Conventions internationales :

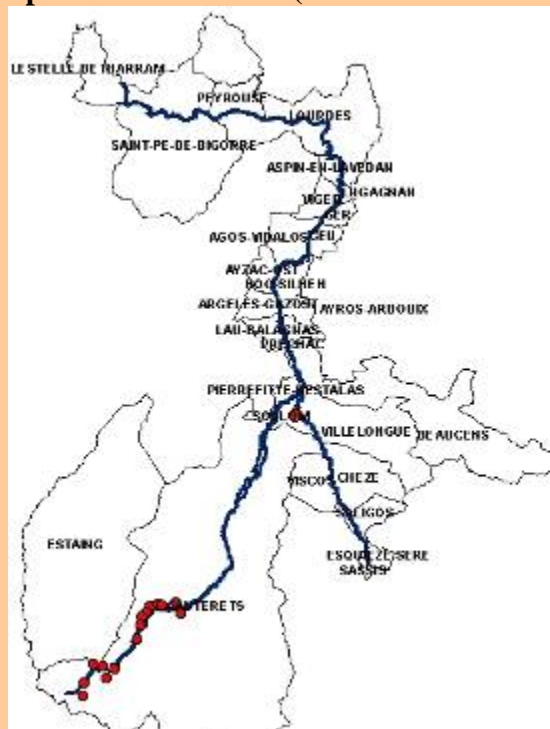
Répartition en France et/ou en Europe

Espèce endémique qui ne se rencontre que sur les versants Nord et Sud des Pyrénées et les Corbières, dans les torrents de montagne entre 600 et 2500 m d'altitude, mais également dans des cavités souterraines, parfois dans les lacs d'altitude.



© AREMIP J-M PARDE

Répartition sur le site (Données PNP et AREMIP)



Euprocte des Pyrénées

Callotriton asper

GENERALITES

Description de l'espèce

L'**Euprocte des Pyrénées** (*Callotriton asper*) est un amphibien urodèle à la peau rugueuse de couleur grise, olive ou noire (avec pour certains une ligne plus claire en général jaune sur le dos) doté de quatre pattes griffues et d'une queue préhensile qui lui permet de se maintenir dans les eaux agitées des torrents. Il peut mesurer de 8 à 14 cm.

Ecologie générale de l'espèce

Cette espèce vit dans les ruisseaux et torrents de montagne, dans les Pyrénées. Elle est en général abondante vers 2000m, dans les lacs et torrents de montagne où la température est inférieure à + 15 C.

Elle vit également dans des cavités souterraines et apprécie les eaux froides des vasques ou des ruisselets occupant le fond de certaines gorges.

Le cycle de reproduction commence peu après la fonte des neiges. L'Accouplement (amplexus) peut commencer dès la sortie d'hibernation des femelles, mais on en observe encore à l'automne juste avant l'hibernation. 15 à 25 œufs sont accrochés isolément sur les pierres. Les larves éclosent au bout de 4 à 6 semaines. La durée de vie larvaire va de 1 à 2 ans et varie selon l'altitude. De même, la maturité sexuelle est atteinte au bout de 3 à 6 ans.

Leur nourriture se compose de proies aquatiques (larves, crustacés, vers, mollusques). En hiver, les euproctes ne s'alimentent pas car au-dessous de 6°C (en automne) ils entrent en léthargie jusqu'au printemps suivant. Les larves s'enfouissent dans le sable du lit des torrents et les adultes regagnent la terre.

Dans les grottes, les euproctes restent dans l'eau toute l'année.

Leur principal prédateur est la truite, l'espèce est également victime des poissons dits de sport, qui peuvent être introduits dans son milieu de vie (Christivomer).

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : juin 2008

Date d'observation la plus ancienne connue :

Observateur(s) : J. Desjouis

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : populations reproductrices en amont

Abondance sur le site natura 2000 : inconnue

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : la partie amont (Marcadau) constitue un bon habitat pour l'Euprocte. Les individus observés plus bas dans le Gave peuvent servir à la continuité génétique et démographique des populations amont.

Tendance d'évolution des populations : inconnue

Synthèse globale sur l'état de conservation : présent, mais manque de données

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : torrents d'altitude, ruisselets, gorges

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

L'impact de l'exploitation hydroélectrique des Gaves est mal connu mais joue probablement sur la disponibilité des proies. Il en va de même pour la pollution occasionnée par les refuges et les lâchers de truites surnuméraires, qui augmentent également les risques de prédation de larves ou d'adultes. Les activités d'eau vive où l'on marche au fond de l'eau (canyoning) sont susceptibles d'avoir un impact sur les œufs et les populations concernées, surtout dans les petits cours d'eau et les petites vasques.

Objectifs conservatoires sur le site

Suivi de l'espèce, maîtrise de la pollution en priorité sur les cours amont, éviter les activités susceptibles d'occasionner un piétinement du lit du Gave dans les gorges amont.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	-inventaire des amphibiens -limiter les espèces animales envahissantes -adapter l'entretien et les travaux en rivières
Fiche(s) Action :	-SA12 -SA07 -CI01
Acteurs concernés :	SMDRA, collectivités, PNP, Etat

Sources documentaires

ARNOLD E.N., BURTON J.A , 1978 – *Tous les reptiles et amphibiens d'Europe en couleurs*, ED Eisevier ; 271p

DELACOUR J., 1990 – *Amphibiens et reptiles*, Ed Arthaud ; 160 p.

BAUMGART G . 1980 – *Je reconnais les amphibiens* Coll Agir et connaître – A. LESON ; 112 p.

MAURIN H. , TERRASSE J-F. , SAINT-GIRONS M-C. , DUQUET M. , HAFFNER P. , KEITH P. , GUILBOT R. & BOUCHET P. 1994 – *Le livre rouge, inventaire de la faune menacée en France*, Ed. Nathan, WWF & MNHN, 175 p.